

Le mot du Président :



« Les deux principales ouvertures 2015 sont derrière nous, la pêche de la truite et du brochet battent leur plein .Il reste celles de l'ombre le 16 mai et du sandre le 13 juin.

Avec près de 10 000 cartes de pêche le 10 mai c'est 60% des cartes placées en 2014. Même si pour les cartes interfédérales et majeures le plus gros du travail est réalisé, il nous reste à croiser les doigts pour que les conditions hydrauliques et météorologiques nous permettent d'accueillir le maximum de touristes pêcheurs en Haute-Loire.

Il est encore temps de faire signer la pétition cormorans initiée par la Fédération.

Et surtout il est primordial de prendre le temps de répondre à la consultation du public sur l'eau organisée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :

Votre avis compte ! Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr ! »

**Le Président fédéral
Antoine LARDON**

L'Assemblée Générale de la Fédération s'est tenue le 11 avril à Monistrol sur Loire :

23 A.A.P.P.M.A étaient présentes pour cette Assemblée Générale ordinaire. Après l'accueil de l'A.A.P.P.M.A de Monistrol-Gournier, M. LYONNET, maire, a dit toute sa fierté du choix de Monistrol sur Loire pour l'organisation de cette réunion statutaire.

La partie financière comprenant l'exécution du budget 2014, le projet de budget 2015, le rapport des vérificateurs aux comptes et les résolutions financières ont été adoptées.

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats de vérificateurs aux comptes de messieurs C. DUTERTE, B. LEBOITEUX et M. MANET. Monsieur BONNEFOY, vérificateur pendant 29 ans a reçu un cadeau des mains du Président.

Le rapport d'activités du Conseil d'administration de 2014, rédigé par le Président a été adopté par l'assemblée.

Le Président a présenté les orientations 2015 et les difficultés rencontrées par la Fédération et les A.A.P.P.M.A pour développer la pêche de loisir en Haute-Loire, activités touristique importante pour le développement économique de notre département. Il a particulièrement insisté sur les difficultés pour mettre à l'eau les bateaux au lac du Bouchet et au barrage de Lavalette.

M. BERGER, Conseiller Départemental du canton, a affirmé que la pêche de loisirs constitue une véritable activité touristique. Sur le dossier des mises à l'eau, il a dit que celui du Lac du Bouchet était suspendu par rapport au projet global en cours. En ce qui concerne la mise à l'eau du barrage de Lavalette, il nous demande de trouver un autre point pour la mise à l'eau plus éloigné de la zone de baignade. Nous allons recontacté le Syndicat Mixte de Lavalette. Ces deux réponses ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

Monsieur CARRIO, Chef de Service de la DDT Haute-Loire a félicité la Fédération pour sa gestion, son implication et ses actions. Il a abordé 3 grands dossiers : la révision du SDAGE, la mise en œuvre des 7 SAGE en cours en Haute-Loire et la continuité écologique. Sur ce dernier point voici une citation : « **Le patrimoine historique doit être entretenu, s'il n'a pas d'utilité c'est le patrimoine naturel qui s'impose** ». En ce qui concerne la cartographie des cours d'eau, Monsieur. CARRIO souhaite une décision collective avec tous les acteurs.

L'Assemblée Générale a adopté très largement une note d'orientation sur le recrutement des gardes bénévoles en Haute-Loire.



Actualités :

Consultation du Public sur l'eau

Nous avons déjà été consultés en 2005 et 2008 pour l'élaboration du SDAGE 2010-2015. En 2013, nous avons été consulté sur les questions importantes que le futur SDAGE 2016-2021 devait traiter.

L'avis de tous les habitants du bassin Loire-Bretagne est sollicité soit individuellement soit collectivement (associations, collectivités, entreprises...).

Consultation du public sur l'eau



LES COMITÉS DE BASSIN

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

Il est important que nous prenions le temps de donner notre avis sur deux documents importants :

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE),

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI).

Ces documents s'appliqueront pour les années 2016 à 2021. Il est d'autant plus important de donner son avis, quand on voit que le gouvernement met clairement nos rivières en danger.

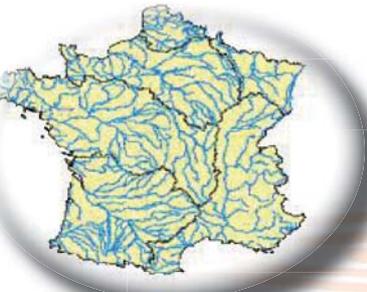
Hydroélectricité :

La Ministre de l'Ecologie assure la promotion du développement de l'hydroélectricité et ainsi est prête à sacrifier les dernières portions de cours d'eau encore préservées, nos têtes de bassin de Haute-Loire sont particulièrement concernées.



Agriculture :

Le Ministre de l'Agriculture a proposé en conseil des ministres 4 mesures constituant un recul important pour l'eau et les rivières, parmi ces mesures il est prévu le développement de nouveaux plans d'eau pour l'irrigation et une cartographie des cours d'eau réduisant le périmètre des cours d'eau, notamment les petits rus et têtes de bassin, encore une fois la Haute-Loire est particulièrement concernée.



Promotion de la pêche de loisir : des bons d'échange pour les enfants de - 12 ans :

Face à la forte baisse du nombre de carte de pêche Découverte -12 ans enregistrée en 2014, le Conseil d'Administration de la Fédération a décidé réagir et de lancer une proposition aux A.A.P.P.M.A.. Cette proposition passe par la diffusion de « bon pour une carte de pêche découverte – 12 ans offerte ».

Le coût de cette opération sera supporter par la Fédération et revient à 0.50 € par carte de pêche offerte (= la CPMA nationale).

L'objectif de cette campagne de promotion est de sensibiliser de nouveaux jeunes pêcheurs et par la même occasion les accompagnants éventuels. C'est pourquoi les « bon pour une carte de pêche offerte » ne sont valables qu'à partir de vacances de Pâques jusqu'aux vacances d'été.

L'objectif de cette campagne de promotion est de sensibiliser de nouveaux jeunes pêcheurs et par la même occasion les accompagnants éventuels. C'est pourquoi les « bon pour une carte de pêche offerte » ne sont valables qu'à partir de vacances de Pâques jusqu'aux vacances d'été.

